



Tamedia SA  
Communication d'entreprise

+41 21 349 42 00  
communication@tamedia.ch  
www.tamedia.ch

Communiqué

## Sondage Tamedia avant les votations: l'initiative de l'UDC est mal partie

**Une majorité de 53% rejette l'initiative de l'UDC pour l'autodétermination. Seuls les électeurs de l'Union démocratique du centre soutiennent ce projet en majorité. Le sondage Tamedia montre par ailleurs que l'initiative pour les vaches à cornes recueille le soutien de 53% des citoyens. Enfin, une majorité confortable de 67% se dégage en faveur de la loi sur la surveillance des assurés.**

Zurich, le 12 octobre 2018 – Le groupe de médias suisse Tamedia vient de réaliser sur ses portails d'actualités la première série de sondages, tous titres confondus, en prévision des votations fédérales du 25 novembre 2018. Entre le 8 et le 9 octobre, 14'513 personnes de toute la Suisse ont participé à ce sondage en ligne. La marge d'erreur est de 1,4 point.

### **Vents contraires pour l'initiative pour l'autodétermination**

Près d'un mois et demi avant la votation, 45% des sondés déclarent avoir l'intention d'approuver l'initiative de l'UDC pour l'autodétermination. Une majorité de 53% s'oppose à ce que la Constitution fédérale l'emporte sur le droit international, à l'exception du droit international public. Les indécis représentent 2% des votants.

Sans surprise, les électeurs de l'UDC font bloc derrière l'initiative pour l'autodétermination à 92%. Cela n'empêche pas le parti d'être isolé: une majorité ne se dégage en faveur de ce projet dans aucun autre parti. Le soutien le plus important est recueilli parmi les électeurs du PLR (37% de oui), alors que le rejet le plus massif vient du PS, qui refuse le projet à 89%.

Les opposants à l'initiative de l'UDC sont majoritairement convaincus par l'argument selon lequel la Suisse définit déjà par elle-même les traités internationaux qu'elle souhaite conclure et que l'adoption de l'initiative obligerait le cas échéant d'en dénoncer certains. Les arguments cités par ailleurs tiennent aux craintes d'affaiblir la protection des droits de l'homme. Pour les défenseurs du Oui, l'argument principal est que la mise en œuvre des décisions populaires est essentielle au bon fonctionnement de la démocratie.

### **Avance confortable pour les défenseurs des détectives de l'assurance-sociale**

La base légale pour la surveillance des assurés qui vise à autoriser, en cas de soupçon, l'observation des assurés, n'est pas contestée par les électeurs: 67% d'entre eux y sont favorables, 30% y sont opposés. Trois pour cent des personnes interrogées ne se prononcent pas sur leurs intentions de vote.

La loi reçoit un vaste soutien des électeurs venant de tous les partis, à l'exception du PS (61% de Non) et des Verts (59% de Non). Le plus grand appui à la surveillance des assurés émane des électeurs de l'UDC, avec un pourcentage favorable de 87%, suivis par les électeurs du PLR (81% de Oui) et du PDC (73% de Oui).

Le sondage révèle par ailleurs que les défenseurs citent comme principal argument en faveur de la loi le fait qu'une lutte efficace contre les abus va dans le sens des assurés honnêtes. L'argument le plus souvent avancé par les opposants est au contraire que la loi porte atteinte à la sphère privée de tous les citoyens et constitue un danger pour l'État de droit.

### **Les femmes sont plus nombreuses à vouloir des vaches à cornes**

Le troisième projet soumis à votation le 25 novembre est l'initiative sur les vaches à cornes, qui reçoit le soutien de 53% des sondés, alors que 39% y sont opposés. Huit pour cent n'ont pas encore décidé s'ils approuvaient ou non les contributions financières aux paysans qui s'abstiennent d'enlever les cornes de leurs vaches ou de leurs chèvres. Cela montre que les préférences ne sont pas encore très tranchées sur cette question.

L'initiative sur les vaches à cornes fait apparaître des différences entre les sexes: 56% des femmes y sont favorables, mais seulement 49% des hommes. L'argument principal des défenseurs de l'initiative est que l'écornage des veaux et des chèvres est cruel envers les animaux. Les opposants sont surtout convaincus par l'argument selon lequel les subventions sont inutiles dans ce but.

### **Sondages sur les votations détaillés de Tamedia**

Les sondages Tamedia sur les votations sont réalisés en collaboration avec LeeWas GmbH, la société des politologues Lucas Leemann et Fabio Wasserfallen. Ceux-ci pondèrent les résultats des sondages en fonction de variables démographiques, géographiques et politiques, de manière à ce que l'échantillon corresponde à la structure de l'électorat. Les résultats font l'objet d'une évaluation immédiate, afin que les quotidiens et les plateformes de news de Tamedia puissent rapidement en rendre compte en s'étayant sur des bases précises. Plus d'informations ainsi que le rapport détaillé du sondage sont à retrouver sur [tamedia.ch/sondage](https://tamedia.ch/sondage).

### **Médias Tamedia participants**

Suisse romande: 20 minutes, 24 heures, Tribune de Genève et Le Matin/Le Matin Dimanche  
Suisse alémanique: 20 Minuten, BZ Berner Zeitung, Der Bund, Tages-Anzeiger, SonntagsZeitung et ZRZ Zürcher Regionalzeitungen

Tessin: 20 minuti

### **Contact**

Simon Koch, Responsable de la Communication de Tamedia pour la Suisse romande  
+41 21 349 49 40, [simon.koch@tamedia.ch](mailto:simon.koch@tamedia.ch)

### **A propos de Tamedia**

Tamedia est le plus grand groupe de médias privé de Suisse. Les plateformes digitales, les quotidiens, les hebdomadaires et les magazines de Tamedia offrent une vue d'ensemble structurée et hiérarchisée de l'actualité. Fondée en 1893, l'entreprise emploie environ 3'700 collaboratrices et collaborateurs en Suisse, en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en France, en Israël, au Luxembourg et en Serbie. Tamedia est cotée à la Bourse suisse depuis 2000.

Plus d'informations sur Tamedia pour les représentants des médias:

[www.tamedia.ch/fr/groupe/newsroom](http://www.tamedia.ch/fr/groupe/newsroom) Dans la rubrique Newsroom, sous «Galerie», vous pouvez télécharger des images actuelles de l'entreprise libres de droits, comme celles des différents bâtiments avec le nouveau logo Tamedia lancé en janvier 2017.

[www.tamedia.ch](http://www.tamedia.ch)